



**Compagnie des experts près la cour administrative d'appel de Douai
Compagnie des experts près la cour d'appel de Douai
Compagnie nationale des ingénieurs
experts près les cours d'appel et les juridictions administratives**

**COLLOQUE
« ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES :
LA GUERRE EST-ELLE DEJA PERDUE »**

Programme

**Le 03 octobre 2024
Salles d'Anchin : salle Jérôme de France
rue Fortier 59500 DOUAI**

13 h 30 – Accès à la salle

14 h 00 – Ouverture du colloque –

Gilles FROUTE

Président de la CECAAD

Marie-Pierre VIARD

Première vice-présidente de la Cour administrative d'appel de Douai

Wilfrid GACQUER

Substitut général près la Cour d'appel d'Amiens

14 h 30 – Introduction :

Jean-Luc MERIAUX

Docteur ès sciences

Docteur en écotoxicologie et chimie de l'environnement

Directeur de l'AMBE

Expert près la Cour administrative d'appel de Douai

Organisateur du colloque

[Présentation d'espèces exotiques envahissantes végétales et animales](#)

et

Bruno DUPONCHELLE

Expert-comptable

Expert près la Cour administrative d'appel de Douai

Expert honoraire agréé par la Cour de cassation

Président d'honneur de la Compagnie nationale des experts-comptables de justice

[Coût de l'éradication des EEE pour les collectivités en France et dans le monde](#)

14 h 50 - Interventions (durée de 20 mn)

Agriculture :

Damien DEHAUSSY

Exploitant agricole dans le Cambrésis et l'Avesnois

[Espèces végétales exotiques envahissantes dans les cultures et prairies de fauche du Cambrésis et de l'Avesnois.](#)

Biodiversité :

Daniel PETIT

Docteur ès sciences

Agrégé de l'Université

Professeur honoraire de l'Université de Lille

et

Jacques TROUVILLIEZ

Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts

Docteur d'Université (Lyon)

Secrétaire exécutif de l'AEWA (ONU, Bonn)

[Incidences des EEE sur la biodiversité : le cas des milieux aquatiques](#)

Santé :

Jacques FLEURENTIN

Docteur ès sciences pharmaceutiques

Ancien professeur associé de l'Université de Lorraine

Président de la Société française d'ethnopharmacologie

Auteurs de nombreux ouvrages sur les plantes médicinales

[Espèces végétales exotiques envahissantes et leurs effets sur la santé : allergie, empoisonnement, ...](#)

15 h 50 - Pause

16 h 00

Services de l'Etat :

Laurent LEGEAY

Chargé de missions à la DREAL Hauts-de-France

Membre de l'Autorité environnementale

Expert près la Cour d'appel d'Amiens

[Réglementation stratégie nationale relative aux EEE et prise en compte dans la réalisation des projets](#)

Droit public :

Maître Jean-Baptiste DUBRULLE

Ancien bâtonnier du Barreau de Lille

Directeur du département droit public de la FIDAL

[Les recours juridiques lors du non-respect des arrêtés préfectoraux portant sur le suivi des EEE et leur élimination après travaux](#)

Aménagement du territoire :

Cyril WAGNER

Directeur-adjoint du Centre développement et ingénierie de RTE Lille, responsable des constructions de lignes HT et THT en Hauts-de-France et Seine-Maritime

[Un exemple du suivi de grand chantier et d'élimination d'EEE : la construction de la ligne 2 x 400 kV Avelin-Gavrelle \(59-62\)](#)

17 h 00 : Echanges avec la salle : questions-réponses
Synthèse et conclusion

17 h 30 : Clôture du colloque

Gilles FROUTE

et

Corinne LEPAGE

Avocate associée au cabinet Huglo Lepage Avocats

Ancienne ministre de l'environnement

18 h 00 : Cocktail salle d'Anchin

- **Inscription préalable obligatoire «cecaad.conf@gmail.com».**
- **L'entrée ne sera pas possible sans inscription préalable, date limite d'inscription le 20/09/24.**
- **Pour les universités et ou grandes écoles, seul le professeur titulaire avec un projet pédagogique peut inscrire des élèves.**
- **Une attestation de présence sera fournie aux participants**

COLLOQUE
« ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES :
LA GUERRE EST-ELLE DEJA PERDUE ? »

1. LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEE) DITES ESPECES INVASIVES
INCIDENCES SUR LA SANTE, L'AGRICULTURE, LA BIODIVERSITE...ET LEURS COUTS

2. L'OBLIGATION DE LA PRISE EN COMPTE DES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES
FIGURANT DANS LES ARRETES PREFECTORAUX AUTORISANT LES GRANDS TRAVAUX
D'AMENAGEMENT

Le **coût en France** lié aux EEE s'est élevé à 10,2 milliards d'euros entre **1993 et 2018**.

Le **coût annuel** varie de 44 à 395 millions d'euros selon les années, mais apparaît « sous-évalué ».

Les dommages induits concernent :

- l'agriculture : 20 %
- la santé : 25 %
- les divers impacts non réparables : 33 %
- et sur la biodiversité à différentes échelles.

En Europe, en 2021, **les pays les plus concernés** étaient :

1. Royaume-Uni
2. Ukraine
3. France

Les espèces les plus invasives et à effets importants sont :

1. Ambroisie à feuille d'armoise
2. Moustique tigre
3. Ragondin
4. Ambroisie à épis lisses
5. Jussie
6. Jacinthe d'eau

Mais sont en **pleine expansion** :

- Frelon asiatique
- Renouée du Japon
- Ecrevisse de Louisiane

D'autres espèces sont **arrivées récemment en France** et sont **à surveiller** :

- Fourmi de feu
- Agrile du Frêne
- Crabe bleu

Des préfets ont pris par département des **arrêtés** portant sur la **déclaration** en cas de découverte de certaines de ces espèces et leur **élimination**. C'est le cas pour **l'ambroisie à feuilles d'armoise**.

Les grands travaux linéaires comme ceux de construction de lignes électriques, d'autoroutes et routes à 4 voies, de lignes LGV... favorisent l'apparition et l'expansion de ces espèces.

Le dossier de dérogation pour destruction d'habitats d'espèces protégées établi pour ces **projets** fait l'objet d'un **arrêté préfectoral (AP)**. Dans cet arrêté figure en mesure d'accompagnement **le suivi écologique post-travaux avec contrôle et éradication des EEE**. En cas de **non-respect** après **audit du suivi**, un **recours** auprès du **juge administratif** par les élus, les associations, les particuliers est possible.

Exemples de suivi de construction de lignes THT ou HT pendant et 2 ans après travaux :

- Ligne aérienne HT Bessèges – Les Salelles (Gard et Ardèche) : suivi après travaux sur 20 km avec élimination de l'ambrosie à feuilles d'armoise, du raisin d'Amérique, du séneçon du Cap...
- Liaison souterraine THT Savoie-Piémont (France-Italie) : suivi après travaux sur 90 km avec élimination de renouée du Japon, du buddléia, de l'onagre...
- Ligne aérienne THT Avelin-Gavrelle (Nord et Pas-de-Calais) : suivi et élimination du chantier sur 25 km : de renouée du Japon, du buddléia, du séneçon du Cap ...

Les espèces les plus invasives et les plus néfastes pour l'homme seront présentées par PowerPoint (20 min) avant les différentes interventions qui sont limitées à 20 mn. Le débat et les questions qui suivront ne devront pas dépasser 30 mn.

Jean-Luc MERIAUX